

L'Affluente - La descente de l'Eure en canoë

10 km entre Auteuil-Authouillet et Heudreville-sur-Eure

Dimanche 22 mai 2022 – Départs entre 8h30 et 15h00

REGLEMENT ET INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation

La Communauté d'Agglomération Seine Eure organise le dimanche 22 mai 2022 **L'Affluente**, une descente de l'Eure en canoë. Le parcours est de 10km sans chronométrage ni classement. Les participants ne seront pas encadrés. Cette manifestation est organisée avec le concours de l'office de tourisme Seine Eure et de la structure privée de location *Randonn'eure*.

1) DEPART

Les départs s'échelonnent en fonction des inscriptions entre **8h30 et 10h00 le matin et de 13h30 à 15h00** l'après-midi depuis la base *Randonn'eure*, Auteuil-Authouillet.

Les participants sont tous attendus 30 minutes avant chaque départ.

La durée moyenne pour parcourir les 10 km en canoë est d'environ 2h30.

- Après un briefing sur le parcours et les consignes de sécurité, tous les participants s'élanceront sur l'Eure pour rejoindre Heudreville.
- Le parking pour les participants est situé **20 rue du Manoir 27490 Auteuil-Authouillet** à proximité immédiate du départ.

2) PAUSE DEJEUNER :

- Une paëlla partie sera proposée sur place. Sur RESERVATION OBLIGATOIRE avant Dimanche 08 mai 2022. (30 participants minimum)
Pas de remboursement du fait du participant en cas d'annulation après le Samedi 14 mai 2022.
- Possibilité de pique-nique sur place.

3) RETOUR : Navettes gratuites

- Il est prévu un nombre suffisant de navettes gratuites qui seront stationnées à proximité de l'arrivée afin de rapatrier les participants jusqu'à la base d'Auteuil-Authouillet :
 - **Matin :**
 - 10h45
 - 11h30
 - 12h15
 - **Après-midi**
 - 16h00
 - 16h45
 - 17h30

Inscription

Le tarif est fixé à 15,00€ par canoë. Aucune inscription ne sera possible le jour de l'évènement.

Le signataire du règlement doit être obligatoirement majeur. Il doit se porter responsable du comportement des autres participants de son groupe.

Pour valider son inscription à **L'Affluente** il convient de se rendre **avant le dimanche 8 mai** à l'Office de tourisme Seine Eure à Louviers, 10 rue maréchal Foch LOUVIERS *Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00.*

L’Affluente est ouverte à toute personne **âgée de 06 ans minimum, sachant nager 25m et s’immerger complètement sous l’eau.**

Les mineurs sont admis sur le parcours sous la responsabilité d’un adulte majeur et sous réserve d’avoir complété l’autorisation parentale obligatoire pour les mineurs ainsi que la déclaration d’aisance aquatique lié au bulletin d’inscription.

La mise à disposition d’un canoë se fait sous la responsabilité d’un majeur.

Sous sa responsabilité, il peut encadrer un maximum de 2 canoës :

- Celui dans lequel il se trouve avec 2 mineurs soit
 - Pour la place avant : un mineur de 10 ans et +
 - Pour la place centrale un mineur entre 6 et 9 ans.

- Dans le second canoë prendront place :
 - Un mineur de 15 ans et +
 - Un mineur 12 ans et +
 - **La place centrale ne pourra pas être occupée**

Les participants de **L’Affluente** sont invités à respecter la tranquillité des riverains et des autres usagers de la rivière et s’engagent à ne pas pénétrer dans les propriétés privées qui longent la rivière (risque de poursuite pénale). Les enceintes portables et plus généralement tout moyen de diffusion de son pouvant créer des nuisances sonores sont strictement interdits sur le parcours de **L’Affluente**. Les animaux ne sont pas acceptés.

Prêt du matériel

Le retrait du matériel pour les participants de **L’Affluente** se fait uniquement le jour du départ.

L’équipage de chaque canoë s’engage à restituer le matériel prêté, en bon état à la fin du parcours.

En cas de dégradation il s’engage à payer la perte ou la casse du matériel :

- Canoë 500€
- Rame 35€
- Gilet 50€
- Bidon étanche 20€

Secours et Sécurité

Les organisateurs signalent que le parcours comporte des seuils successifs et des ouvrages hydrauliques constituant des obstacles sur le parcours.

Une signalétique de sécurité et directionnelle est déjà mise en place sur la rivière. Pour votre sécurité **le respect de ces consignes est obligatoire ainsi que le port permanent du gilet de sauvetage.**

Pour la descente, les participants seront autonomes dans leur ravitaillement.

Les participants s’engagent à conserver avec eux le jour de l’évènement le numéro de téléphone portable lié au numéro indiqué sur le bulletin (prévoir une solution étanche de transport).

Pour des raisons de sécurité, l’alcool est interdit sur le parcours.

Respect de l’environnement

En s’inscrivant à l’Affluente, le participant s’engage à respecter l’environnement et les espaces traversés, qu’ils soient fluviaux, urbains ou naturels.

Il est strictement interdit de jeter ou d’abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) dans la rivière, sur la voie publique et de manière générale sur tout le parcours et animations.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles à disposition aux départs et arrivées, pour s'en débarrasser.

Responsabilité

Il est expressément indiqué que les participants sont sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des clients ainsi que des véhicules en stationnement. (Y compris les objets personnels placés dans les bidons et les sacs) Les participants inscrits ne pourront donc pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

Assurance

Conformément à la réglementation en vigueur, l'organisation a contracté une assurance-responsabilité civile auprès de la SMACL sise 141, av. Salvador-Allende, 79000 NIORT numéro de sociétaire 76 577 / L.

Annulation

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou tout autre événement pouvant mettre en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler **L'Affluente** et de procéder au remboursement.

Quel que soit le motif d'annulation du fait du participant **APRES le samedi 14 Mai**, les droits d'inscription et le règlement du repas restent acquis à l'organisation.

Droits à l'image

Par sa participation à la descente l'Affluente, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par la suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses voix, images, et plus généralement sa prestation, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tous formats, pour toute communication au public, organisée par l'Agglomération Seine-Eure et ses communes membres, dans le monde entier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de **L'Affluente** et m'engage à le respecter.

Nom :

Prénom :

Le :

Signature :